ÉTUDE PREALABLE A LA RENOVATION ET ADAPTATION DES ESPACES DU SITE DE LA MAISON ZERVOS A VEZELAY

Marché public de prestations intellectuelles

Procédure adaptée

(en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016)

Acte d'Engagement

Maître d'ouvrage : Commune de Vézelay

Rue Saint Pierre

89450 Vézelay

Tél. : 03 86 33 24 62

Fax : 03 86 33 31 84

1 Table des matières

Article 1 // Objet de la consultation 3

Article 2 // Contractant 3

Article 4 // Prix et délais d'exécution 6

Montant du marché 6

Délais d'exécution 6

Montant sous-traité 7

Article 5 // Paiement 7

Modalités de paiement 7

La rémunération 8

Garantie 9

ANNEXE 1 : GRILLE DE REPARTITION DU PRIX GLOBAL 10

ANNEXE 2 : GRILLE DE REPARTITION DES TACHES PAR PHASE 11

Article 1 // Objet de la consultation

La commune souhaite définir une stratégie globale de rénovation et d'adaptation des espaces du site de la Maison Zervos. Ce programme répondra notamment aux objectifs suivants :

Prioritairement

- Restauration des bâtiments
- Adaptation à l'accueil des publics
- Mise en valeur de l'identité et des paysages caractéristiques du site
- Aménagement des espaces d'expositions temporaires ou permanentes

Et de manière complémentaire

- Signalétique d'accès au site

Pour ce faire, le maître d'ouvrage confie à un prestataire la réalisation d'une étude qui lui permettra :

- d'établir sa stratégie d'aménagement et de développement du site sur plusieurs années autour d'un diagnostic global ;
- de définir les actions à mener sur le court et moyen terme ;
- de préciser l'enveloppe financière prévisionnelle et le financement des actions retenues qui seront développées à court et moyen terme.

Article 2 // Contractant

❑ **Le, contractant unique, soussigné :**

❑ **M/Mme**		contractant personnellement,	
❑ **La société**			
RCS			
Représentée par		dûment habilité(e),	
Adresse			
Code NAF		N° SIRET	
TVA intracommunautaire			
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes			

❑ **Les, cocontractants soussignés,** engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après, groupées :

❑ **conjoints** (cf. grille de répartition des prestations annexées)

❑ **solidaires**, les unes des autres, et désignées dans le marché sous le nom “Maître d’œuvre“.

1er cotraitant :

❑ **M/Mme**		contractant personnellement,
❑ **La société**		
RCS		
Représentée par		dûment habilité(e),
Adresse		
Code NAF	N° SIRET	
TVA intracommunautaire		
Le cas échéant, numéro d’inscription au tableau de l’ordre des architectes		

2e cotraitant :

❑ **M/Mme**		contractant personnellement,
❑ **La société**		
RCS		
Représentée par		dûment habilité(e),
Adresse		
Code NAF	N° SIRET	
TVA intracommunautaire		
Le cas échéant, numéro d’inscription au tableau de l’ordre des architectes		

3e cotraitant :

❑ **M/Mme**		contractant personnellement,
❑ **La société**		
RCS		
Représentée par		dûment habilité(e),
Adresse		
Code NAF	N° SIRET	
TVA intracommunautaire		

Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes	

4e cotraitant :

❑ **M/Mme**		contractant personnellement,
❑ **La société**		
RCS		
Représentée par		dûment habilité(e),
Adresse		
Code NAF	N° SIRET	
TVA intracommunautaire		
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes		

Le maître d'œuvre, pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, est représenté par :

..... dûment mandaté à cet effet, conformément à la convention de mandat annexée.

En cas de groupement conjoint, le mandataire est :

❑ **conjoint**

❑ **solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique, pour l'exécution du marché.

Après avoir pris connaissance des délais et conditions de réalisation que le maître d'œuvre accepte sans réserve,

Après avoir pris connaissance du cahier des charges techniques et des documents qui y sont mentionnés,

Après avoir fourni toutes les pièces et déclarations prévues à l'article 51 du décret 2016-360 du 25 mars 2016,

Le contractant ou maître d'œuvre

S'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des charges techniques à exécuter la mission aux conditions particulières ci-après.

L'offre ainsi présentée ne le lie toutefois que si son acceptation lui est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixées par le règlement de consultation.

AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) il intervient n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015

AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que la société pour laquelle (lesquelles) il intervient est couverte au titre de la responsabilité civile pour tout dommage résultant de son activité,

S'ENGAGE à ne pas soumissionner au marché public de maîtrise d'œuvre qui sera lancé à la suite, pour la réalisation du projet, conformément aux dispositions du 3° de l'article 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

Article 4 // Prix et délais d'exécution

Montant du marché

Montant du marché HT	
Montant TVA (……%)	
Montant TTC	

Soit la somme TTC de (en toutes lettres) :
……
……
……
……

L'offre de prix est réputée comprenant les éléments de mission détaillés dans les pièces du marché.

Délais d'exécution

Le délai global d'exécution du marché est de **4 mois** à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant au titulaire de commencer l'étude.

Montant sous-traité

Une annexe au présent contrat d'engagement indiquera la nature et le montant des prestations que j'envisage/nous envisageons de faire exécuter par des sous-traitants payés directement ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans l'annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant pourra présenter en nantissement à céder.

Le montant total des prestations que j'envisage / nous envisageons de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Montant du marché HT	
Montant TVA (……%)	
Montant TTC	

Soit la somme TTC de (en toutes lettres) :
……
……
……
……

Article 5 // Paiement

Modalités de paiement

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit du compte ci-après :

Contractant Unique ou co-traitant 1

Compte ouvert au nom de :……

Banque : ……..

N° de compte : ……

(Joindre un RIB)

Co-traitant 2

Compte ouvert au nom de :……

Banque : ……..

N° de compte : ……

(Joindre un RIB)

Co-traitant 3

Compte ouvert au nom de :……

Banque : ……..

N° de compte : ……

(Joindre un RIB)

Co-traitant 4

Compte ouvert au nom de :……

Banque : ……..

N° de compte : ……

(Joindre un RIB)

Toutefois, la personne publique se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.
Le comptable assignataire des paiements est Madame la Trésorière municipale d'Avallon.

La rémunération

Les prestations seront rémunérées selon un prix global et forfaitaire. Les prix sont réputés fermes pendant toute la durée du marché.

Le titulaire complètera obligatoirement l'annexe 1 du présent acte d'engagement.

Le règlement interviendra lorsque le maître d'ouvrage aura validé toutes les études finales, dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique et de la règlementation en vigueur, soit 30 jours.
Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.

Garantie

Le prestataire s'engage à respecter les termes de la garantie, contenu et délais, fourni au maître d'ouvrage.

Fait à ……, le ……..

En un seul original **Le prestataire** (Cachet et signature)

Est acceptée la présente offre

A ……., le ……

Le Maire,

(Cachet et signature)

ANNEXE 1 : GRILLE DE REPARTITION DU PRIX GLOBAL

Forfait de rémunération : ……..€ HT

	Nombre de jours d'études	% total	Total global € HT.
Co-traitant 1 ……			
Co-traitant 2 ……			
Co-traitant 3 ……			
Co-traitant 4 …….			

Fait à ……, le ……..

Le prestataire (Cachet et signature)

ANNEXE 2 : GRILLE DE REPARTITION DES TACHES PAR PHASE

	Phase 1		**Phase 2**		**Phase 3**	
	Intervenants	Nombre de jours d'études	Intervenants	Nombre de jours d'études	Intervenants	Nombre de jours d'études
Co-traitant 1 ……						
Co-traitant 2 ……						
Co-traitant 3 ……						
Co-traitant 4 …….						

Fait à ……, le ……..

Le prestataire (Cachet et signature)